Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 78 (1983)
Heft: 2

Artikel: Perdre un bastion de notre âme?
Autor: Graef, Philippe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-175069

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Perdre un bastion de notre âme?

Construit en 1855 comme manège pour les cavaliers de la jeune République neuchâteloise, l'Ancien Manège de La Chaux-de-Fonds a été transformé en 1868 par le négociant G.-E. Boch en bâtiment d'habitation. Cette transformation a été inspirée par le modèle du Familistère, type d'habitat social que l'industriel belge Godin avait réalisé en France pour ses ouvriers. Aujourd'hui ce précieux témoin de l'application des idées sociales du XIXe siècle est un monument en péril.

Die Seele der Stadt...

1855 als Reithalle erstellt, wurde der alte «Manège» von La Chaux-de-Fonds 1868 nach dem Vorbild des französischen Sozialwohnungsbaues 1868 umgebaut zu einer Arbeitersiedlung. Seit den 60er Jahren auch in dieser Funktion stillgelegt, droht heute diesem aussergewöhnlichen Gebäude der Abbruch.

Im Herbst 1978 versammelte deshalb der einheimische Architekt Marc Emery eine Reihe von Gesinnungsfreunden um sich, um der Stadt diesen Zeugen einer wichtigen Epoche zu erhalten. Wenn sich das Gebäude nicht einordnen lässt in die Reihe der hervorragenden Denkmäler unseres Landes, hat das seine Ursachen. Fast alle Häuser jener Zeit stehen nämlich heute verlassen da, weil sich niemand für sie interessiert. Und wer sich dauernd für die vorindustrielle Architektur einsetzt, kümmert sich ebenfalls weniger um Vergangenheitszeugen, die für den Neuenburger Jura nicht erstrangigen Symbolwert besitzen.

Und dennoch: Wir betrachten das Gebäude als ein bedeutendes Denkmal und wurden darin anlässlich eines Besuches an Ort und Stelle bestärkt. Der langgezogene, graue, ernste und massige Komplex gleicht zwar so sehr allen andern in der Stadt, dass man jahrelang ahnungslos an ihm vorbeizieht. Wer aber den Innenhof betritt, traut seinen Augen nicht. Er sieht sich plötzlich einer Stadt (in der Stadt) mit Himmel, Trottoir, Terrassen, Fenstern und Arkaden gegenüber. Die Treppen zu einzelnen Stockwerken und Wohnungen verwandeln die Stätte

Il y a plus de quatre ans, quand à l'automne 1978 nous nous sommes réunis autour de Marc Emery, nous avions l'impression d'être privilégiés: nous avions l'occasion de défendre un Grand Monument, l'un de ceux qui façonnent une ville et témoignent à tout jamais d'une époque. Car, depuis la bataille, qui est à l'origine de la *Ligue suisse du patrimoine national* en 1905, des remparts de Soleure, nous n'avons effectivement plus beaucoup de monuments-clés à défendre! L'Etat s'en charge tant bien que mal et le plus clair de notre travail consiste alors à ne pas laisser isoler ces importants vestiges dans un désert fonctionnaliste.

Vue extérieure de l'ancien manège de La Chaux-de-Fonds (photo Graef).

Aussenansicht des seinerzeit als Reithalle konzipierten Gebäudekomplexes in La Chaux-de-Fonds (Bild Graef).

En ghetto

Le Manège, lui, s'il ne fait pas partie de la lignée prestigieuse des *Grands Monuments* de notre pays, ce n'est pas qu'on l'ait personnellement oublié! Presque tous ses frères et sœurs du XIXe siècle sont délaissés de même. Ils sont d'une époque qui n'intéresse personne. Les raisons en sont simples et les bons arguments abondent: quand on a passé sa vie à défendre l'architecture d'avant l'industrialisation, qu'elle soit seigneuriale ou rurale, on retrouve toujours la noblesse des matériaux employés; quand on a aimé carresser longuement la patine des pierres, comment peut-on apprécier le plâtre des faux-marbres, le fer blanc et le toc? Le Manège n'est pas le haut-lieu de notre patriotisme. Contrairement au récent *Musée international d'horlogerie,* il n'est pas vraiment le symbole de la monoindustrie du Jura neuchâtelois. Surtout grandiloquent et contradictoire, ce palais ouvrier n'a pas su s'adapter aux besoins, se muant bientôt en ghetto jusqu'à sa fermeture dans les années soixante.

Extraordinaire

Pourtant, nous considérions le Manège comme un Grand Monument en dépit de son délabrement et du peu d'intérêt

qu'il suscitait. A son premier contact, nous avions ressenti cette émotion puissante que procure une très forte personnalité. Avant même que de compléter notre connaissance du bâtiment par des données historiques ou architecturales – particulièrement riches en ce qui le concerne – nous éprouvions un sentiment indéfinissable de complicité et d'envoûtement à le découvrir. Ce long bâtiment gris, austère, massif, il ressemble à tous les immeubles de La Chaux-de-Fonds; il est si pareil aux autres que, vingt ans durant, on a pu passer devant sans même le remarquer. Et un jour, on entre parce qu'on nous a dit que l'intérieur était curieux... On n'en croit pas ses yeux: c'est une *ville* qui apparaît soudain, avec un ciel, un trottoir, des fenêtres, des arcades! Et ces escaliers invraisemblables qui transforment la cité en théâtre! Par une porte entrouverte, par une enseigne, on plonge dans l'atelier d'un horloger. Là, le concierge sort de l'ombre. Une femme qui s'engoufre sous un porche réapparaît deux étages plus haut sur la galerie. Quant aux arcades néo-gothiques, ce sont toutes les brasseries fréquentées par nos grands-parents, *l'Astoria, la Boule d'Or...* démolies depuis belle lurette, qui renaissent à l'instant. La cour du Manège, c'est une ville qui grouille de monde, avec son bistrot, ses terrasses et ses jeux de cache-cache.

Eléments néo-gothiques du second étage de la cour intérieure du Manège (photo Graef).
Neogotische Elemente prägen den zweiten Stock des Innenhofes des «Manège» (Bild Graef).

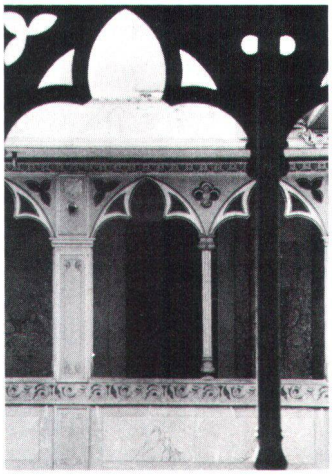

Un grand monument est celui qui touche au cœur de l'inconscient collectif et le nourrit de ses chimères. Par lui, une époque disparue ressurgit soudain, embellie et vivace. Il est le support simplificateur mais essentiel de l'Histoire. La Chaux-de-Fonds, qui est une création du XIXe siècle, ne peut trouver plus rutilant miroir.

Pas de fonds

Pour le faire connaître, le bâtiment a été rouvert à la population; des concerts, des fêtes et des expositions y ont été improvisés. Le Manège est maintenant connu et aimé des Chaux-de-Fonniers. Pour sa sauvegarde, des parts sociales de cent francs ont été proposées. Cent trente mille francs ont été souscrits. Une *étude architecturale* poussée a été menée par quelques-uns des dix-huit architectes de la ville qui avaient demandé publiquement la sauvegarde de l'édifice. La restauration est possible, elle est même rentable (pour autant qu'on ne rejette pas les occupants potentiels qui ne correspondraient peut-être pas à l'esprit voulu pour le lieu!) Seulement – et depuis le début nous butons contre le même obstacle – les *fonds* propres nous manquent. Les autorités locales et les banques ne veulent pas courir de risques. Et voilà qu'un peu partout on entend dire: «Si le Manège n'était pas à La Chaux-de-Fonds, sa sauvegarde serait acquise!»

Mais le Manège est indissociable de sa ville, l'histoire chaux-de-fonnière est inscrite dans ses murs et rien au monde, pas même la *crise horlogère* que nous connaissons, ne devrait l'abattre. Pour l'achat, la récolte des fonds a commencé mais, sans un sérieux coup de pouce, une ville de chez nous pourrait bien prochainement perdre un bastion de son âme.

Philippe Graef

in ein Theater. In Gedanken stösst man hier auf eine Uhrenmacher-Werkstatt, dort taucht ein Concièrge auf, oben erscheint eine Frau auf der Galerie, die neugotischen Bogen erinnern an die Brasserien aus Grossvaters Zeit, kurz: der «Manège» lässt die Geschichte aufleben und weckt Erinnerungen an eine pulsierende Stadt.

Um den verlassenen Ort (das Haus gehört heute der Stadt und sie möchte es durch einen Autoparkplatz ersetzen) wieder bekannt zu machen, wurde er vom «Rettungskomitee» der Öffentlichkeit zugänglich gemacht. Feste wurden improvisiert, Konzerte, Ausstellungen. Und da für die Erhaltung Mittel benötigt werden, wurden Anteilscheine von 100 Franken aufgelegt. 30000 Franken gingen ein. 18 einheimische Architekten arbeiteten eine Studie für die Umnutzung des Gebäudes aus und wiesen nach, dass dieses wirtschaftlich tragbar bewahrt werden könne. Allein, bis heute ist es nicht gelungen, die für seine Rettung erforderlichen Gelder zusammenzubringen. Wenn sich dies nicht durch eine Gewaltanstrengung ändert, dürfte La Chaux-de-Fonds bald um eine Bastion seiner Seele ärmer sein.

Dans la cour du Manège, on se sent presque comme dans un théâtre (photo Graef).
Fast wie in einem Theater wähnt man sich im «Manège»-Hof (Bild Graef).